

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

Tous mobilisés

Le naufrage du *Grande America*, survenu le 12 mars dernier, rappelle l'enjeu majeur de la sécurité maritime. Comme le soulignait le ministre d'État en charge de la Transition Ecologique et Solidaire, lors de son déplacement à La Rochelle le 22 mars 2019, les conséquences écologiques sont importantes et justifient la mobilisation de tous : services de l'État, collectivités territoriales, associations environnementales, dont la LPO, et bien évidemment, Port Atlantique La Rochelle pour faciliter notamment les opérations de récupération des conteneurs et déchets d'hydrocarbures.

La poursuite de l'amélioration des navires, des équipements et des infrastructures reste une priorité, avec pour objectif une meilleure prise en compte de l'environnement.

Engagée depuis plusieurs années dans cette voie, la place portuaire rochelaise poursuit ce cap, à l'image du bâtiment Saint-Marín réalisé par EVA et Solteam et inauguré le 22 mars dernier.

La mobilisation de tous pour la réduction des émissions de CO₂ est aussi une priorité. C'est toute l'ambition du dossier « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », à l'horizon 2040, porté par la Communauté d'Agglomération et la Ville de La Rochelle, l'Université, Atlantech et le Port réunis en consortium. Ce dossier sera déposé avant le 26 avril prochain dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'Investissements d'Avenir, qui s'inscrit dans le grand plan d'investissement du gouvernement.

INVESTISSEMENT

L'inauguration de Saint-Marín

Le 22 mars dernier, la place portuaire rochelaise s'est réunie pour inaugurer le nouveau magasin Saint-Marín. Une inauguration événement qui vient couronner un investissement de 8 millions d'euros porté conjointement par EVA et Solteam. Récemment mis en service, le magasin baptisé Saint-Marín est dédié à l'alimentation animale et relié au quai de l'Anse Saint-Marc 1 via un convoyeur capoté.



Vincent Poudevigne et
François-Georges Kuhn,
actionnaires d'EVA

Fournisseurs, clients, fabricants d'aliments, courtiers, banquiers, représentants de la communauté portuaire, personnalités locales, plus de deux-cents invités étaient réunis pour l'inauguration de Saint-Marín : un magasin nouvelle génération de 10 000 m² dédié au stockage de produits pour l'alimentation animale, construit sur le terminal de l'Anse Saint-Marc 1, opéré par EVA.

« Au 15 février, nous avons fait le plein en termes de stockage avec un volume de 45 000 tonnes de tourteaux de soja, précise Francis Grimaud, directeur d'EVA et exploitant de Saint-Marín ». Temporairement stockés sur le site, ces produits sont ensuite acheminés vers les clients finaux que sont les coopératives agricoles et les fabricants d'aliments pour animaux.

Pour Guillaume Bettinger, directeur de Solteam, importateur et distributeur de produits destinés à l'alimentation animale, Saint-Marín est un bel

outil, élaboré pour répondre aux attentes des acteurs du marché : « Au-delà de la capacité de stockage, ce magasin est innovant en matière de traçabilité, de ségrégation, de contrôle qualité et de sécurité alimentaire. Au fur et à mesure des approvisionnements, la marchandise est en effet stockée, ségréguee, en fonction de son origine et sa nature. La qualité de la marchandise est assurée par un contrôle permanent de la température et la sécurité alimentaire repose notamment sur le maintien des portes fermées pendant l'exploitation pour éviter l'intrusion de volatiles et sur une circulation des camions qui se fait exclusivement dans le couloir de chargement et non dans les cellules de stockage ».

« Avec Saint-Marín, projette Francis Grimaud, notre objectif est d'augmenter significativement nos volumes de tourteaux dans les deux à trois ans tout en améliorant la sécurité et la prise en compte de l'environnement ».

À retenir

26 avril

La date limite du dépôt du dossier La Rochelle Territoire Zéro Carbone.



8 M€

Le montant investi par EVA et Solteam pour la réalisation du magasin Saint-Marín.

+ 11 %

L'évolution du trafic portuaire cumulé à fin février.

CROISIÈRES

Une nouvelle saison

Comme chaque année, le retour du printemps marque le début de la saison croisières à Port Atlantique La Rochelle. Première escale, jeudi 4 avril avec le *Black Watch*, compagnie Fred Olsen Cruise Lines.

Tout au long de la saison croisières 2019, 16 escales de paquebots vont s'enchaîner totalisant 10 000 passagers. La dernière sera celle du *Rotterdam*, compagnie Holland America Line, le 11 octobre. Ce navire accostera pour la première fois à La Rochelle.

Si globalement, depuis plusieurs années, Port Atlantique La Rochelle enregistre une évolution notable du nombre d'escales de paquebots et par conséquent de passagers, en ligne avec les données du marché sur l'Europe du Nord, la demande et les schémas de déploiement des compagnies fluctuent fortement d'une année sur l'autre. Ce sont là les raisons pour lesquelles la croissance du marché croisières n'est pas linéaire. À cette donnée s'en ajoute une autre en 2019, relative à la perspective du Brexit. Alors que La Rochelle reçoit habituellement



L'Oriana en escale au Port le 30 juin

80 % de croisiéristes britanniques, on constate que cette année nombre de compagnies ont repositionné leurs circuits en particulier sur des destinations anglaises. C'est notamment le cas de la compagnie P&O qui ne fait escale qu'une fois à La Rochelle avec l'*Oriana*, le 30 juin.

2019 sera une année de transition et 2020 devrait permettre de renouer avec un cycle de progression

proche de la normale. Alors que des représentants du Port s'apprêtent à se rendre à Miami du 8 au 11 avril à l'occasion du Seatrade Cruise Global, le salon international dédié aux croisières, afin de promouvoir la destination La Rochelle pour les années à venir, 2020 se présente sous de meilleurs auspices avec déjà 20 000 passagers annoncés pour 18 escales programmées.

LA PLACE PORTUAIRE EN MOUVEMENT

GOVERNANCE

Installation du Conseil de Surveillance

Vendredi 22 mars, Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la Charente-Maritime a procédé à l'installation du Conseil de Surveillance du Port pour la mandature 2019-2023.

Les membres ont élu à l'unanimité Thierry Hautier à la présidence du Conseil de Surveillance et Maryline Simoné à la vice-présidence.

La composition de ce nouveau Conseil de Surveillance (disponible sur www.larochelle.port.fr) a été définie par arrêté du préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine en date du 20 février 2019. Leslie Widmann, directrice générale d'Odyssée Développement, et Éric Banel, directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique, font dorénavant partie de cette instance. Installé pour une durée de cinq ans, le Conseil de Surveillance a validé la méthode et le calendrier d'élaboration du projet stratégique du Port pour la période 2019-2024.



Maryline Simoné et Thierry Hautier

FILIÈRE AGRICOLE

Une ferme au Parc des Expositions

Du 26 au 28 avril, la Chambre d'agriculture propose la deuxième édition de Balade à la ferme, le salon de l'agriculture départemental. Port Atlantique La Rochelle y sera présent aux côtés des deux opérateurs portuaires céréaliers : Sica Atlantique et Socomac Groupe Soufflet.

Ce salon familial, qui attend 25 000 visiteurs, valorise les productions agricoles de nos territoires et leurs richesses à travers un grand marché fermier et présente les débouchés des différentes filières, du local aux exportations. C'est sur cet aspect qu'interviennent le Port et ses opérateurs. Leur rôle est expliqué de façon pédagogique dans l'espace enfants à partir du cheminement du grain de blé depuis le champ où il est cultivé jusqu'à sa réception sur le Port où l'on contrôle sa qualité, avant de le stocker dans les silos portuaires pour le charger à bord des navires. Destination, les cinq continents et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest et l'Arabie saoudite. Se balader au sein de notre filière agricole à l'occasion de ce salon, c'est aussi mieux appréhender l'importance du rôle économique de l'agriculture dans notre région, et celle du Port, deuxième port céréalier de France avec 4 millions de tonnes de céréales exportées en 2018.

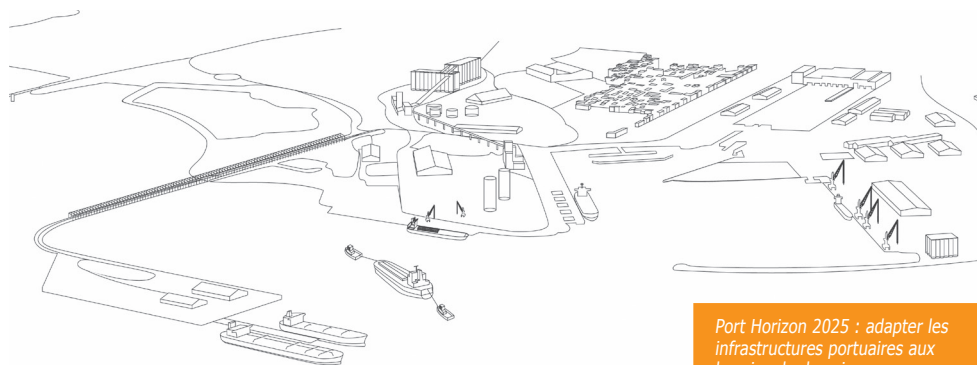
Plus d'infos : www.baladealaferme.charente-maritime.chambagri.fr



Une nouvelle phase pour le projet Port Horizon 2025

Fin mars, Port Atlantique La Rochelle a déposé un dossier complété auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) dans le cadre de l'instruction de son projet Port Horizon 2025.

PORT HORIZON 2025



Port Horizon 2025 : adapter les infrastructures portuaires aux besoins de demain

Le projet Port Horizon 2025 anticipe l'évolution des filières d'avenir du Port via des investissements permettant une adaptation de ses infrastructures : terminal de Chef de Baie 4, création d'un nouveau quai à l'Anse Saint-Marc assortie d'un aménagement logistique à La Repentie, l'ensemble étant complété par une amélioration des accès maritimes. Fin juillet 2018, le Port a déposé un dossier de demande d'autorisation pour ce projet. Au cours de l'instruction, il est apparu que l'opération prévue à La Repentie entrerait dans le cadre de la réglementation relative aux espèces protégées, contenue dans le code de l'Environnement. Ce dernier prévoit un système de protection stricte de certaines espèces de faune et de flore sauvages fixées par arrêté ministériel. Il est notamment interdit de détruire, dégrader ou altérer l'habitat de ces espèces protégées.

« Le dossier complémentaire que nous avons déposé, explique Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et du Développement durable à Port Atlantique La Rochelle, porte sur une demande de dérogation à cette interdiction, conformément à la réglementation. Nous avons décrit dans le détail les mesures de compensation que nous allons mettre en œuvre pour transférer l'habitat de ces espèces protégées sur des sites se trouvant à proximité immédiate. Nous avons défini un espace de 3 hectares à La Repentie, au sein de la zone à aménager et un autre de 4 hectares à Chef de Baie, en dehors du Port mais sur le domaine public maritime ».

Avec le dépôt de ce dossier complété, l'instruction de la demande d'autorisation portant sur le projet Port Horizon 2025 va maintenant reprendre. « L'avis de trois instances va être sollicité. Un avis conforme du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, un avis du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et un avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP). Nous prendrons

en compte chacun de ces avis, puis la DDTM sera en mesure de clore la phase d'examen. L'enquête publique pourra alors débuter, potentiellement à la rentrée de septembre. Au terme de cette enquête, le commissaire-enquêteur transmettra son avis au Port qui apportera les éventuelles réponses sollicitées. Après une réunion du Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques (CODERST), viendra le temps de l'arrêté préfectoral autorisant la réalisation du projet Port Horizon 2025 qui pourra dès lors entrer dans sa phase opérationnelle ».

Projet d'envergure, le dossier d'instruction relatif à Port Horizon 2025 a été constitué grâce à l'acquisition de données les plus complètes possibles. « Animés par une volonté de déposer un dossier de grande qualité, nous nous sommes accordés le temps nécessaire pour répondre avec précision aux différentes demandes exprimées ».



Le dossier d'instruction du projet Port Horizon 2025



PORT HORIZON 2025

Un dialogue compétitif pour optimiser les travaux maritimes

Une partie des opérations du projet Port Horizon 2025 fait actuellement l'objet d'un dialogue compétitif. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres qui vise à construire avec les entreprises candidates la meilleure solution pour réaliser les travaux de ces opérations complexes.



Nicolas Menard, chef du service Ingénierie au Port

Plusieurs groupements d'entreprises de stature internationale se sont déclarés candidats pour la réalisation de l'amélioration des accès nautiques, ainsi que la réalisation de la digue et du terre-plein de l'Anse Saint-Marc 3. Ces travaux maritimes font l'objet d'un dialogue compétitif, lancé en août 2018. De façon itérative, le Port et les Groupements d'entreprises construisent la solution la plus à même de répondre aux enjeux techniques, environnementaux et économiques.

L'objectif est de finaliser cette phase de dialogue à l'automne 2019 et d'être en mesure de choisir le groupement qui aura présenté au final la meilleure solution.

Comme le souligne Nicolas Menard, chef du service Ingénierie au Port, « C'est un dossier long et complexe. Nous échangeons beaucoup avec les candidats. Le dialogue compétitif se nourrit de l'évolution des informations contenues dans l'étude d'impact, que nous menons en parallèle, et inversement. Nous n'avions encore jamais associé autant de compétences sur un projet. Les candidats que nous avons retenus sont des « majors » de ce secteur d'activité ; ils disposent de références importantes en travaux maritimes. Dans le courant de l'été, ils nous remettront leur troisième et dernière offre. En fin d'année, le Port désignera le lauréat parmi les différents groupements d'entreprises. Il deviendra titulaire du marché et assurera de fait la maîtrise d'œuvre des aménagements retenus, le service Ingénierie du Port assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée ».



Vincent Tardet, codirigeant du Groupe Tardet

Aujourd'hui cinquantenaire, le Groupe Tardet a su évoluer pour s'adapter à son contexte économique tout en intégrant des préoccupations environnementales. Tardet, une entreprise familiale également éco-citoyenne.

L'entreprise Tardet a vu le jour à Saint-Rogatien dans l'agglomération rochelaise en 1966, fondée par deux puis trois frères, Jean-Claude, Joël et ensuite Jean-Paul Tardet. Elle était historiquement liée au monde agricole (céréales, engrais, aliments du bétail...) et au trafic portuaire pour l'export de céréales par voie maritime. « Cette filière représentait à l'époque presque la totalité de l'activité », précise Vincent Tardet. Elle était linéaire tout au long de l'année, même en dehors de la période de collecte, grâce à la gestion des excédents céréaliers mis en place par l'ONIC (l'Office National Interprofessionnel des Céréales) qui étaient stockés puis exportés vers les pays émergents. Avec la mise en œuvre de la politique agricole commune, les politiques publiques ont évolué privilégiant la jachère pour réguler les excédents. La saisonnalité du transport céréalier est devenue de fait très importante ».

Avec l'arrivée de la deuxième génération aux manettes de l'entreprise, la diversification s'est encore accentuée pour renforcer la linéarité de l'activité. Vincent Tardet, fils de Joël, et Françoise Renault née Tardet, sa cousine et fille de Jean-Claude, ont défini une stratégie commerciale à plusieurs niveaux après avoir repris la gestion de l'entreprise en 2000 pour la racheter trois ans plus tard : rester quelque peu présents dans le monde agricole, et créer une dynamique sur les vracs industriels avec le transport de matières premières et semi-finies (granulats, bases de ciment, charbon, terres fibrées...) et les déchets dont les métaux

ferreux et non ferreux, transportés vers des exutoires qui leurs donnent une seconde vie. La répartition entre ces différents secteurs d'activité est aujourd'hui de 22 % pour la partie agricole, 12 % pour les vracs industriels, 64,5 % pour les déchets et 1,5 % pour le divers. « Notre deuxième axe de développement a été de donner de la visibilité à l'activité selon deux typologies de fret : d'une part le transport de fret à la demande ou spot, d'autre part la location de véhicules avec conducteur dans le cadre de contrats pluriannuels. Nous ne sommes plus de simples transporteurs mais des logisticiens. Notre offre à l'attention de nos clients peut se résumer ainsi : faites-nous part de vos problématiques sociales, matérielles ou organisationnelles, nous vous proposerons une solution ».

Une station de lavage poids lourds écologique

Logisticien apporteur de moyens, voici un credo qui a séduit nombre d'industriels ou négociants puisque 64 % de la flotte du Groupe Tardet leur est louée à l'année. « La plupart d'entre eux se sont recentrés sur leur cœur de métier et préfèrent externaliser cette fonction ». La méthode est un succès puisqu'en 2018 le Groupe Tardet a réalisé un chiffre d'affaires de 21 millions d'euros pour 145 collaborateurs, rayonnant sur la France entière et les pays limitrophes. Si le développement économique est bien au rendez-vous pour le Groupe Tardet, il s'accompagne de préoccupations environnementales pour ses dirigeants. « En 2009, nous avons créé avec Thierry Hautier et Dominique Auberger la

société Clean Stream pour construire ici dans la zone des Rivauds une station de lavage poids lourds écologique. Deux axes écologiques, d'une part l'eau est collectée à partir d'un bassin de rétention surdimensionné puis injectée dans le circuit, d'autre part le traitement des eaux de lavages selon un process intégrant un savon bio et des bactéries qui absorbent les sédiments résultant du lavage des véhicules. Cette station est d'ailleurs ouverte à toutes et tous (véhicules utilitaires légers, camping-cars, poids-lourds, super poids lourds...) ».

Un regard attentif sur l'économie circulaire

Adhérent de l'association MER (Matières Energies Rochelaises) et membre du bureau depuis sa création en janvier dernier, le Groupe Tardet participe activement aux réflexions en cours et porte un regard attentif sur l'économie circulaire, thématique qui constitue la raison d'être de ce réseau d'acteurs de La Rochelle Ouest engagés dans la transition écologique. Une transition en laquelle Vincent Tardet veut croire notamment à travers les perspectives qui se dessinent avec le projet de station de gaz naturel véhicule (GNV) porté par le Groupe Sica Atlantique et Picoty. La station pourrait alimenter les bus de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle mais pas seulement : « Cette énergie de substitution est susceptible d'accompagner la mutation progressive de nos véhicules de brouettage portuaire après en avoir validé l'intérêt écologique et économique. Pour l'heure, il n'y a pas d'alternative possible. Le mode électrique n'est pas envisageable pour les poids lourds car il ne permet pas d'avoir la puissance de traction nécessaire, de l'ordre de 450 chevaux par camion ».

Le groupe Tardet est adhérent du syndicat patronal OTRE et en gère la présidence Poitou-Charentes. Il fait partie du groupement de transporteurs Tred Union.

L'Escale Atlantique

Mise en page : PEULADES.FR
Impression : Imprimerie Mingot

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédit Photos : Thierry Rambaud, Julien Chauvet, Instant Urbain.

ISSN 1252 - 7963

